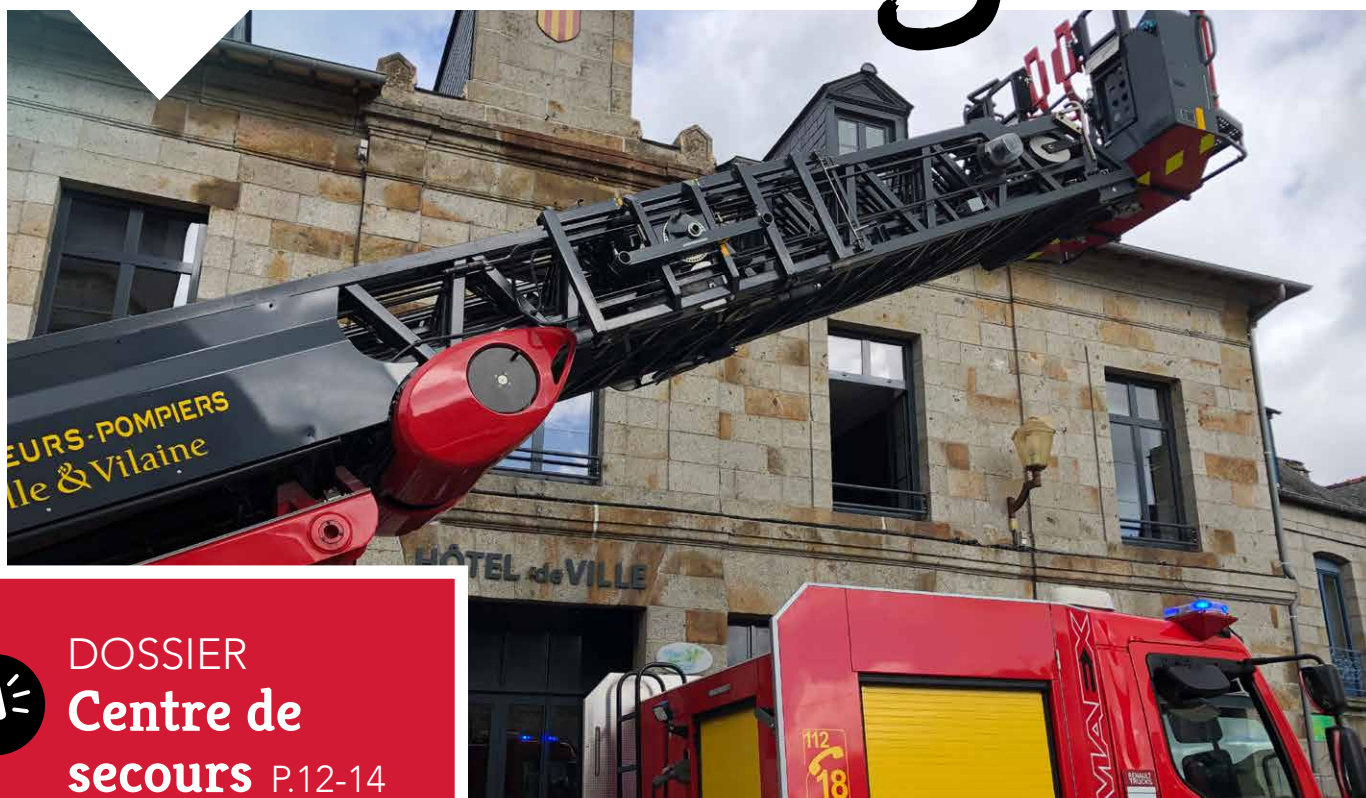


Maen Roch, mag

LE MAGAZINE DES BRIÇOIS ET DES STÉPHANAIS

ÉDITO
PÊLE-MÊLE
LA VIE MUNICIPALE
ÇA BOUGE EN VILLE
LA VIE ENSEMBLE
CENTRE DE SECOURS
LA JEUNESSE S'ENGAGE
SUR LES BANCs DE L'ÉCOLE
BOUILLON DE CULTURE
AGISSONS DURABLE
CITOYENS DU MONDE
LES ASSOS EN ACTION
TRIBUNES DES MINORITAIRES
TOUT SUR PLACE / AGENDA



DOSSIER
Centre de secours P.12-14



Le maire de Karlstadt découvre le centre-ville de Saint-Brice.

Maen
Roch

maenroch.fr

CITOYENS DU MONDE
P.21-23

Je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

2022 commence malheureusement sur les mêmes bases que précédemment avec une pandémie qui s'accélère et qui nous a obligés, encore une fois, à transformer la traditionnelle et appréciée cérémonie des vœux du Maire en une vidéo plus courte et moins conviviale mais néanmoins indispensable. La situation nous rappelle que nous devons rester vigilants et que les gestes barrières sont toujours de rigueur.

Néanmoins, je voudrais vous envoyer un message d'espoir pour plusieurs raisons. Tout d'abord, notre commune se porte bien.

Malgré la crise sanitaire, le développement se poursuit avec le passage de Maen Roch en commune urbaine. Forte désormais de 5054 habitants (chiffres de l'INSEE au 1^{er} janvier), labellisée Petite Ville de Demain, notre commune est aujourd'hui symbole de bien-être et d'attractivité. Ce dynamisme va rejaillir sur l'ensemble des habitants, des associations et des services. Ensuite, le dossier central de cette édition le prouve, la solidarité est une valeur à mettre en avant. La qualité de notre Centre d'Intervention et de Secours de Maen Roch est une vraie chance. Il repose sur l'engagement sans faille de nos 30 pompiers volontaires et sur l'accompagnement au quotidien de leurs familles. La Sainte-Barbe a été l'occasion de les remercier pour leur contribution à la qualité de vie de la commune.

Enfin, de belles manifestations se préparent, montrant une nouvelle fois la vitalité de nos associations : Open de Billard en mars, André Coquelin Cup en juin et le 1^{er} Salon du Chemin de Fer fin juin.

Aujourd'hui comme hier, l'épreuve que nous subissons doit nous amener à davantage de solidarité et d'entraide. Ne tombons pas dans l'individualisme et dans l'aigreur mais au contraire, serrons nous les coudes.

Très bonne année à vous et vos proches et portez-vous bien !

Respectueusement,

Thomas Janvier, Maire de Maen Roch

SOMMAIRE

PÊLE-MÊLE	3
LA VIE MUNICIPALE	4-5
ÇA BOUGE EN VILLE	6-9
LA VIE ENSEMBLE	10-11
CENTRE DE SECOURS	12-14
LA JEUNESSE S'ENGAGE	15
SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE	16-17
BOUILLON DE CULTURE	18-19
AGISSONS DURABLE	20
CITOYENS DU MONDE	21-23
LES ASSOS EN ACTION	24
TRIBUNES DES MINORITAIRES.....	25
TOUT SUR PLACE / AGENDA	26-28

Maen Roch Mag' est tiré à 2400 exemplaires sur papier PEFC (50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement) et distribué gracieusement aux Maenroquois.

Directeur de la publication : Thomas Janvier, Maire

Conception et mise en page : LatituDe-b en collaboration avec la commission municipale communication et le service communication

Crédits photos : Mairie de Maen Roch, associations citées et établissements scolaires

Impression : ARCENCIEL Imprimeurs, Lécousse-Fougères

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Maen Roch

1 place de l'Europe
Saint-Brice-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 61 04

Ouverture au public :
Lundi et mercredi : 14h00-17h30
Mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h30 / 14h00-17h30
Samedi : 9h-12h

Mairie Annexe

8 place de l'église
Saint-Étienne-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 63 20

Ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 8h30-12h30
Vacances scolaires : ouvert le lundi, mercredi et vendredi

Courriel : mairie@maenroch.fr / Site internet : www.maenroch.fr

 CommunedeMaenRoch

Collecte des déchets

Ordures ménagères (bac marron)
Saint-Brice : le mercredi matin
Saint-Étienne : le jeudi matin

Tri sélectif (sac jaune)
Le mardi matin sur les deux communes

Déchèterie

La Gare, Saint-Brice-en-Coglès - 35460 Maen Roch / Tél : 06 77 03 21 80
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre : 9h-12h / 14h-18h
Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 28 février : 9h30-12h / 14h-17h30

PÊLE-MÊLE



DICTÉE ELA

Le 21 octobre dernier, M. le Maire s'est rendu à l'école Saint-François pour la dictée ELA.



LES JARDINS FÉRIQUES

Grâce à la réalisation « Alsascène étincelante » par les agents des services municipaux, la commune a brillé aux jardins féériques de Fougères.



SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 DÉCEMBRE

Des sapins de Noël plantés par les agents communaux ont été décorés par les résidents du lotissement des hortensias à Saint-Étienne-en-Coglès et du lotissement des vieux métiers à Saint-Brice-en-Coglès.



LE PLUS BEAU PULL DE NOËL

Vendredi 17 novembre, première participation de la commune à la Journée internationale du plus beau pull de Noël.



LES FOULÉES DU PÈRE NOËL

Dimanche 19 décembre, environ 600 participants ont foulé les nouveaux parcours imaginés par Courir au Coglais.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémorations de l'Armistice du 11 novembre 1918, à Saint-Brice-en-Coglès et à Saint-Étienne-en-Coglès, avec la participation des jeunes élu.e.s du CME-CMJ.



LE MARCHÉ DE NOËL

Samedi 18 et dimanche 19 décembre, le Marché de Noël organisé par le GAB a accueilli quelque 3800 visiteurs d'après le contrôle des pass-sanitaires.



QUE LES 365 RAILS DE LA VOIE 2022 VOUS APPORTENT DES WAGONS DE RÉUSSITE, BONHEUR ET BONNE SANTÉ !

Retrouvez la cérémonie des vœux sur www.maenroch.fr ou sur Youtube

LA VIE MUNICIPALE

Les permanences des élu.e.s

- **Thomas Janvier**,
Maire > le vendredi après-midi et, les semaines impaires sous réserve de l'actualité, le samedi matin.
- **Pascale Tazartez**,
Adjointe à la Communication, Numérique, Tourisme, Jumelages, Europe, Vie citoyenne
> le 1^{er} mardi du mois, 9h30 à 12h à Saint-Étienne et de 14h à 17h à Saint-Brice.
- **François-Xavier Rivière**, *Adjoint aux Affaires scolaires, CME-CMJ, Jeunesse et à la vie associative*
Référent commune historique de Saint-Étienne
> le 2^e samedi du mois, de 9h à 12h à Saint-Étienne.
- **Paule Perrin**,
Adjointe aux Affaires générales et sociales > le 2^e jeudi du mois, de 9h à 12h.
- **Franck Houdus**,
Adjoint à l'Urbanisme, Habitat et Espaces verts > le 4^e lundi du mois, de 9h à 12h sur RDV.
- **Catherine Chataignier**, *Adjointe aux Bâtiments, à la Sécurité, à la Qualité, à la Ruralité* > le dernier vendredi du mois, de 10h à 12h à Saint-Étienne.

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier, vous pouvez faire toutes vos demandes liées à l'urbanisme en ligne.

La commune en partenariat avec le service des Autorisations du Droit des Sols (ADS) du syndicat mixte du SCOT du Pays de Fougères ont développé une application numérique SVE (Saisine par Voie Électronique) facilitant le dépôt des demandes d'urbanisme en ligne.

À partir du 1^{er} janvier 2022, tout usager a la possibilité de déposer une demande d'autorisation du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme a et b, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration d'intention d'aliéner)

en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Cette téléprocédure dont l'accès est gratuit permettra aux particuliers comme aux professionnels le dépôt et le suivi en ligne de leur demande.

Pour y accéder :

<https://sve.sirap.fr/#/035257/connexion>

À noter que le dépôt au format papier est toujours accepté. Vous avez la possibilité d'opter pour le format de transmission de votre choix.



LA VIE MUNICIPALE

Titre d'identité : anticiper votre demande...

Le service État civil enregistre, entre autres, les titres sécurisés à savoir la carte d'identité et le passeport. La nouvelle carte d'identité est arrivée en juin 2021 ce qui a augmenté le nombre de demandes : 1 495 cartes d'identité et passeports ont transité par la mairie de Maen Roch.

Il est donc demandé aux usagers d'anticiper, et de prendre un rendez-vous sur notre site internet pour déposer le dossier (temps d'attente actuel : 7 semaines). Prévoir au moins 2 mois supplémentaires pour le traitement des demandes par les services de l'État et la fabrication des titres d'identité.

Bon à savoir :

les cartes d'identité délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures voient leur durée de validité automatiquement prolongée de 5 ans, sur le territoire français, soit 15 ans au total, sans que cela n'ait besoin de figurer sur le document.

Scrutins 2022

La **date limite des inscriptions sur les listes électorales** pour les Présidentielles est fixée au **2 mars pour les inscriptions dématérialisées et au 4 mars pour la formule papier**.

Inscription d'office des jeunes atteignant 18 ans entre le 1^{er} janvier et le 4 mars 2022. Vous êtes invités, si vous souhaitez voter aux présidentielles 2022, à vous inscrire volontairement sur les listes électorales.

**Refonte de la liste électorale et nouveau modèle de carte électorale.**

La refonte de la liste électorale est une opération matérielle qui consiste à remettre en forme les listes électorales en supprimant toute référence aux électeurs radiés et en reclassant les électeurs par ordre alphabétique avec attribution d'un nouveau numéro suivant cet ordre. Dans ce cadre, une nouvelle carte électorale, avec cette année un nouveau format, sera adressée à l'ensemble des électeurs, qu'ils soient anciennement ou nouvellement inscrits sur ladite liste électorale.

À cette occasion, vérifiez dès à présent vos coordonnées postales sur le site <https://www.service-public.fr>, rubrique Accueil particuliers ; Papiers - Citoyenneté ; Élections et signalez au bureau des élections les changements éventuels par messagerie à l'adresse suivante lhamon.mairie@maenroch.fr.

Actualités relatives aux votes par procuration (Décret n°2021-1740 du 22 décembre 2021)

À compter du 1^{er} janvier 2022, le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que le mandant ce qui ne le dispense pas de voter physiquement dans le bureau de vote du mandant.

Un mandataire peut disposer d'un maximum de deux procurations dont une seule établie en France.

Les procurations peuvent être faites au moyen d'un formulaire administratif (Cerfa 12668*03) remis en main propre par l'autorité habilitée prévu à cet effet, ou de la télé-procédure (Cerfa 14952*03) sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr), au lien <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>. Dans les deux cas, le mandant doit se présenter devant l'autorité habilitée.

En cas de demande tardive de la part du mandant, compte-tenu des délais d'acheminement, d'instruction et de prise en compte, il est possible que son mandataire ne puisse pas voter à sa place.

Le conseil est sur YouTube

Le Conseil Municipal est diffusé chaque premier jeudi du mois sur la page YouTube de la commune de Maen Roch et vous avez la possibilité de retrouver l'ensemble des conseils sur notre site internet : www.maenroch.fr.

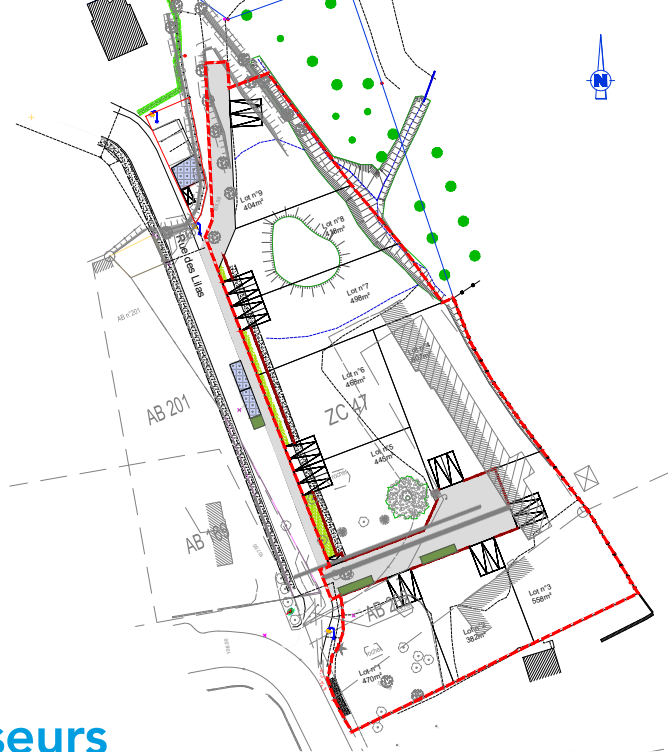


ÇA BOUGE EN VILLE

Lotissement des Lilas

La commercialisation des lots du lotissement des Lilas sur la commune de Saint-Étienne-en-Coglès est en cours. Le lotissement est composé de 9 lots allant de 382 m² à 607 m². Le prix au mètre carré a été fixé par le Conseil municipal du 3 février dernier à 76.60 HT.

Pour toute réservation et pour plus d'informations se rapprocher du service Urbanisme.



Feux clignotants et ralentisseurs

Afin d'améliorer la sécurité des enfants sur la commune, 6 feux intelligents et 2 ralentisseurs ont été installés sur la commune. Ces feux détectent la vitesse des automobilistes et émettent une alerte visuelle en complément de la signalisation existante afin de garantir une sécurité maximale aux abords des passages piétons.

Les feux clignotants ont été installés

- rue Charles de Gaulle en face de l'école
- rue de Romazy en face des HLM
- rue d'Antrain au niveau de la salle omnisport

Les ralentisseurs ont été installés

- rue d'Antrain
- rue Charles de Gaulle



Combiné à bois

Cette année le service technique s'est doté d'un combiné à bois. C'est une machine qui intègre en même temps plusieurs outils :

- dégauchisseuse : permet de rendre les bords des lames de bois parfaitement d'équerre
- raboteuse : permet de choisir l'épaisseur de la lame
- toupie : permet de faire rainures, moulures, etc.
- scie : permet de transformer un plateau en lame
- mortaiseuse + tenonneuse : permet l'assemblage par tenon et mortaises

Elle permet de travailler le bois en toute sécurité et de réaliser des projets variés tels que les ameublement, menuiseries et travaux annexes ou encore la réalisation de nos décors de Noël.



Portrait d'Isabelle Sébert

Peux-tu te présenter ?

Je suis Isabelle Sébert, j'ai 53 ans et j'ai intégré la commune de Maen Roch dans le cadre du dispositif PREMICOLO (ndlr : Préparation aux missions des collectivités) le 15 juin 2021.

Une formation particulière puisque la majeure partie de celle-ci s'est déroulée à distance (dûe à la Covid-19).

À la suite de ces 15 jours, j'ai intégré les missions temporaires du Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine. Je suis restée au sein de la collectivité de Maen Roch dans le cadre de ces missions jusqu'au 31 janvier 2022.

Depuis, je suis en période de stagiairisation dans le but d'être titulaire de la fonction publique territoriale.

Quel est ton cursus de formation et quelles sont tes expériences professionnelles ?

J'ai commencé ma vie professionnelle dans un cabinet d'avocat et commissaire aux comptes en tant qu'assistante administrative à Strasbourg pendant 7 ans.

Originaire de Fougères je suis revenue en Bretagne et j'ai exercé le métier

d'agent administratif polyvalent dans le commerce pendant 20 ans. Puis l'entreprise a fermé. J'ai voulu me réorienter vers la fonction publique. J'ai effectué un stage d'une semaine à la Mairie de Courbournill dans le but d'intégrer la formation PREMICOLO. Cette formation a été un véritable tremplin pour moi.

Quelles sont tes principales missions au sein du service administratif ?

Je suis à l'accueil physique et téléphonique de la Mairie Annexe tous les jours de 8h30 à 12h30. Je suis en charge des formalités administratives sur la commune de Saint-Étienne-en-Coglès. J'ai également la charge du cimetière.

Les après-midis, je suis à la Mairie principale. Je suis amenée à faire des demandes de titres d'identité, je suis en charge de la comptabilité de fonctionnement et j'assiste la personne en charge de l'Urbanisme.

As-tu des projets à court moyen et long terme et quels sont-ils ?

Je veux continuer à apprendre et comprendre le fonctionnement d'une col-



lectivité territoriale telle que la nôtre. Je souhaite être la plus polyvalente possible. J'ai envie de suivre des formations en Urbanisme et une formation sur la gestion des cimetières.

Quel regard portes-tu sur Maen Roch ?

Maen Roch est une commune qui s'agrandit. Notre métier évolue également. C'est une excellente chose pour nous en tant qu'agent. Nous devons nous adapter.

Portrait de Thomas Boisgerault

Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Thomas Boisgerault, j'ai 30 ans. Je suis natif de Rennes et j'habite actuellement Vieux-Vy-sur-Couesnon.

De septembre 2020 à juin 2021, j'ai suivi une Licence professionnelle - parcours Métiers techniques des collectivités territoriales dont ma tutrice était Youna Gloanec. Mon mémoire de licence portait sur la gestion différenciée* que j'ai élaboré en collaboration avec le responsable du pôle espaces verts.

À la suite d'une mutation d'un agent, j'ai intégré le service bâtiments de Maen Roch en tant qu'agent du service des missions temporaires du CDG35 du 19 juillet au 31 janvier 2021.

Depuis le 1^{er} février 2022, j'occupe le poste d'assistant de prévention et agent de maintenance des bâtiments communaux en tant que stagiaire de la Fonction Publique Territoriale.

Quel est ton cursus de formation et quelles sont tes expériences professionnelles ?

Je dispose d'une formation en espaces verts. J'ai débuté mon parcours professionnel en intégrant une entreprise

de cloisons, menuiseries, située en périphérie rennaise. Cette expérience de 2 ans m'a permis de découvrir le domaine du bâtiment.

Quelles sont tes principales missions au sein des services techniques ?

Sur le volet bâtiments, mes missions portent sur la rénovation et l'entretien courant des bâtiments et logements communaux (peinture, tapisserie, réflexion, sol). En tant qu'assistant de prévention, j'assure le suivi des formations CASES, PSC1, habilitation électrique.... Le rôle de l'assistant de prévention est de conseiller et d'assister l'autorité territoriale dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail. Des formations en gestion des bâtiments communaux (énergie, plomberie, électricité) me permettront de continuer à acquérir de nouvelles connaissances, me permettant de mener à bien mes missions.

As-tu des projets à court moyen et long terme et quels sont-ils ?

Dans un premier temps, bénéficier de l'expérience de mes collègues et de-



couvrir la ville de Maen Roch et son territoire. De plus, mes connaissances en informatique sont un atout qui pourrait faire évoluer mes missions et apporter une plus-value au service. Dans une optique d'évolution professionnelle, je souhaiterais passer mes concours dans la filière technique (agent de maîtrise puis technicien).

Quel regard portes-tu sur Maen-Roch ?

Maen Roch est une commune qui s'agrandit. Notre métier évolue également. C'est une excellente chose pour nous en tant qu'agent. Nous devons nous adapter.

* gestion différenciée : code de gestion, écopâturage, cartographie...

ÇA BOUGE EN VILLE



POINTS TRAVAUX : RD 155

Depuis le 25 novembre 2021, des travaux de construction d'un carrefour giratoire à 4 branches (25 mètres de rayon) sur la RD155 sont en cours. Situés sur une route à grande circulation, les travaux nécessiteront la fermeture de la chaussée et la mise en place de déviations.

Ce chantier a deux objectifs :

> Sécuriser la zone aux abords de la RD19, de la RD155, et de l'A84

> Faciliter la desserte de la ZA actuelle

Il intervient dans le cadre du plan de relance voté en septembre 2020. Le Département d'Ille-et-Vilaine finance la moitié du coût des travaux, s'élevant à plus d'un million d'euros TTC. L'autre moitié est financée par Couesnon Marches de Bretagne (soit près de 500 000 euros chacun).

Un chantier en 5 phases

Sous réserves de mauvaises conditions climatiques, les travaux s'étaleront sur 16 semaines et s'organisent en 5 phases.

- Les phases 1, 2 et 3 sont terminées : le décapage des sols ainsi que les terrassements, traitements de sol et assainissements du carrefour giratoire sont réalisés. Les terrassements et les chaussées (mise en place des enrobés) du giratoire et de ses 4 branches ainsi que les îlots et les bordures sont finalisés. Le carrefour de la Gournerie au nord du giratoire est terminé.
- La phase 4 du 18 au 28 février 2022 : la réfection du tapis d'enrobés sur la voie entre le carrefour de la Gournerie et le nouveau tracé de la RD19 (ancienne RD155) sera réalisée. Cette phase de travaux se fera sous circulation.
- La phase 5 du 28 février au 22 mars 2022 : les travaux de chaussée du barreau neuf de la RD19 ainsi que le raccordement avec la voie de la Gournerie côté Ouest et la RD19 existante côté Est seront finalisés. Cette phase concernera aussi la déconstruction de l'ancienne RD 19 et sa remise en terre. Une partie de ces travaux se fera sous déviation (pour la RD19 uniquement).

Lancement d'une étude globale sur les flux **Alter.Mob**

Accompagner la transition des mobilités

La croissance de la commune depuis plusieurs années et la réalisation de nouveaux projets d'infrastructures (bourg de Saint-Étienne-en-Coglès, Espace Social et Culturel Commun...) ont conduit la municipalité à engager une réflexion sur les flux routiers. Le projet initié s'articule principalement autour des aménagements à envisager pour améliorer la sécurité des usagers, notamment les piétons et cyclistes, dans certains secteurs de la commune (présence d'équipements de centralité, trafic routier important, vitesse excessive, absence de liaison douce etc.)

Après une première sollicitation des services du Département en 2018, au sujet de la déviation de la RD 102, pour sécuriser le carrefour du collège et s'adapter au développement d'Armor Protéines et d'Abera, l'étude lancée en 2021 cible prioritairement deux secteurs :

- **La zone de la Brionnière, sur la commune déléguée de Saint-Brice-en-Coglès** qui regroupe l'espace Adonis, les salles de sports, la piscine, l'Espace Social et Culturel Commun. Comment fluidifier le trafic aux abords de ce site ? Comment sécuriser l'accès aux équipements pour les piétons (et particulièrement les écoliers et collégiens) et cyclistes ?

- **Le centre bourg de Saint-Étienne-en-Coglès.** Les travaux d'aménagement du bourg, réalisés en 2019 et 2020 ont permis de sécuriser une partie du centre. Il reste cependant plusieurs points noirs, où la sécurité doit être améliorée, notamment en raison des aménagements réalisés (accès à l'école Jules Verne par la rue Charles de Gaulle) ou à venir (extension de la zone Saint-Eustache).

L'étude, d'une durée de 9 mois, a pour objectif de formuler des propositions d'aménagements qui seront faites à partir d'une vision globale du territoire. **À l'issue d'une consultation, le bureau d'études Alter.Mob, qui regroupe plusieurs compétences (voirie, aménagement urbain et paysager) a été retenu. Le marché signé s'élève à 37 375,00 €.**

Le contrat prévoit une étude de 9 mois. La population sera associée tout au long du processus et dès à présent via une enquête en ligne.

Votre avis nous intéresse !
Répondez à notre enquête disponible
en Mairie ou via site internet



ÇA BOUGE EN VILLE

À vélo c'est plus rigolo !

La commune de Maen Roch propose désormais la location de vélo à assistance électrique. Profitez de deux stations de vélos électriques en libre-service à Saint-Brice-en-Coglès et Saint-Étienne-en-Coglès.

Il est désormais possible d'utiliser des vélos à assistance électrique. Pour cela, rien de plus simple il suffit de télécharger l'application **e-bikePro Maen Roch** sur votre smartphone et créer votre compte utilisateur. Une fois celui-ci validé, vous pourrez utiliser les vélos sans modération mais avec prudence et en respectant le matériel pour vos déplacements pratiques et/ou de loisirs.

Vous pourrez prendre et déposer les vélos dans 2 stations situées sur la commune :

- Place de l'Europe à Saint-Brice
- Complexe sportif Joudet (à côté de l'abri bus) sur la rue C. de Gaulle à Saint-Étienne.

L'autonomie de l'assistance

électrique est d'environ 70 kilomètres selon l'usage. L'entretien de la flotte sera assuré par l'entreprise maenroquoise Cycles & Jardin.

- **S'il n'est pas obligatoire, le port du casque est fortement recommandé.**

Comment ça marche ?

Vous retrouverez un guide dans le panier de votre vélo (eh oui, en plus ils ont des paniers !!) qui vous indiquera comment récupérer et utiliser votre vélo. 24h/24 et 7j/7 vous pouvez prendre votre vélo dans une station et le déposer soit, à l'endroit où vous l'avez pris soit dans une autre station. Terminez la location en sécurisant votre vélo sur une borne de rechargement disponible en station.

Il est même possible de faire un arrêt pendant votre location. Pour cela, ouvrez l'application et mettez en pause votre trajet. Sécurisez le vélo en attachant



le câble au cadenas autour d'un point fixe...et faites vos courses !

En cas de problèmes mécaniques, vous pourrez joindre l'entreprise Cycles et Jardin au 02 99 97 85 31.

Plage horaire	Tarification
0min à 10min	0€
11min à 30min	3€
31min à 1h	4.5€
1h01min à 2h	7.5€
2h01min à 3h	10.5€
3h01min à 4h	13.5€
4h01min à 5h	16.5€
5h01min à 6h	19.5€
6h01min à 24h	20€
24h01min à 48h	40€
48h01min à 72h	60€
72h01min à 96h	80€
96h01min à 120h	100€

Maen Roch labellisée *Petites Villes de Demain* !



Lancé en octobre 2020, le label *Petites Villes de Demain* vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Ce label cible les collectivités de moins de 20 000 habitants, qui rayonnent et exercent pour le territoire environnant des fonctions essentielles de centralité (services, commerces, équipements, culture, économie etc.). Le programme s'articule autour de trois piliers :

- **Le soutien en ingénierie** : notamment par le renforcement des équipes ou le financement d'études et de diagnostics autour des thématiques de la revitalisation des centres, le développement de nouvelles mobilités etc. À Couesnon Marches de Bretagne, une cheffe de projet a ainsi été recrutée pour coordonner les actions sur le territoire.

- **Le financement par l'État et les collectivités** (Région, Département) sur des mesures ciblées (transition écologique, patrimoine, numérique, accessibilité des services etc.)

- **L'accès à un réseau** : échanges de bonnes pratiques, formation via le « club » *Petites Villes de Demain* qui rassemble les communes labellisées. Parce que les bonnes idées et les innovations viennent de partout en France !

Maen Roch fait partie des 1600 communes françaises bénéficiant de ce label. C'est la reconnaissance de son dynamisme et de celui de son territoire. Pour Couesnon Marches de Bretagne, Val-Couesnon et Bazouges-la-Pérouse sont également *Petites Villes de Demain*. La commune va désormais travailler avec ses partenaires pour définir les actions à mettre en place.

LA VIE ENSEMBLE

Qu'est-ce que la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) ?



Vous êtes couvert par l'assurance maladie et disposez de faibles ressources : vous pouvez bénéficier de la Complémentaire Santé Solidaire, qui prend en charge la part complémentaire de vos dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Cela signifie que cette aide rembourse ce qui n'est pas remboursé par l'Assurance Maladie.

Vos dépenses de santé sont donc prises en charge à hauteur de 100 % des tarifs de la sécurité sociale.

La Complémentaire Santé Solidaire inclut aussi des forfaits de prise en charge pour vos prothèses dentaires, vos lunettes, vos aides auditives...

De plus, pour faciliter votre accès aux soins, vous ne payez pas directement vos dépenses de santé. Il s'agit de la dispense d'avance des frais ou tiers payant.

Pour bénéficier de la Complémentaire Santé Solidaire, il faut remplir deux conditions.

- 1- **bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé par l'Assurance maladie,**
- 2- **avoir des ressources inférieures à un plafond.**

Les ressources prises en compte sont celles des douze derniers mois. Le plafond de ressources varie selon le lieu de résidence et la composition du foyer.

Selon votre niveau de ressources, la Complémentaire Santé Solidaire peut vous être accordée soit sans participation financière soit en contrepartie d'une participation financière.

La Complémentaire Santé Solidaire est accordée pour un an et doit être renouvelée chaque année. Pour les bénéficiaires du RSA et de l'ASPA, le renouvellement est automatique.

Comment faire la demande ?

- en vous renseignant auprès de votre organisme complémentaire (mutuelle, assurance, institution de prévoyance),
- en faisant une demande en ligne depuis votre compte www.ameli.fr sur lequel les organismes gestionnaires apparaissent,
- en remplissant le formulaire Cerfa n°12504 et en l'adressant à votre organisme d'assurance maladie.

Repas du CCAS

En raison du contexte sanitaire, le repas du CCAS qui devait se tenir le 6 mars prochain a été reporté au **25 septembre 2022** à l'espace Adonis.

Une nouveauté pour le repas 2022 : une invitation sera transmise à toutes les personnes de 70 ans et plus. La participation a été fixée à 12 € par personne. La gratuité du repas sera appliquée pour les personnes de 90 ans et plus.

Lancement des comités de quartier

Ce sont des **temps d'échanges entre riverains et élus**, sur le terrain, autour de problématiques rencontrées, afin de trouver ensemble des solutions, dans les meilleurs délais mais également d'envisager des projets citoyens.

Le premier comité de quartier a eu lieu au lotissement des Hortensias à Saint-Étienne. Moins formelle qu'une grande réunion en salle,

cette formule a démontré que la parole est plus libérée rendant ainsi les échanges plus faciles et constructifs.

Les centres-bourgs vont être « quadrillés » en quartiers dont les résidents recevront une invitation par courrier. Pour chacun d'eux, la rencontre aura lieu un samedi matin afin de permettre au plus grand nombre d'y participer.

LA VIE ENSEMBLE



« Dis Maman, c'est vrai qu'ils sont partis, les vieux docteurs ? »

- Eh oui, ma chérie, c'est la vie, c'est comme ça... Le docteur Tanguy et le docteur Tazartez étaient déjà là quand j'avais ton âge, c'est eux qui se sont occupés de moi quand j'étais petite, et puis quand j'ai grandi... et le temps a passé, ils sont un peu fatigués, et puis, tu sais, ils ont peut-être envie de faire autre chose que de soigner les gens...

- Mais comment on va faire quand on sera malade, si ils sont plus là ?

- Ne t'inquiète pas, mon poussin, il y a le docteur Belloir et le docteur Ramage qui sont déjà là, tu les a déjà vus, d'ailleurs ; et puis le docteur Duflot qui s'est installée avec eux.... Et puis le docteur Quentin qui les a rejoints ; tu vois, on a de la chance, on sera toujours bien suivis...

- Et qu'est-ce qu'ils vont faire, les vieux docteurs, si ils sont plus docteurs, tu crois qu'ils vont s'ennuyer, comme Papi quelque fois ?

- Peut-être, peut-être pas, ils ont plein d'autres choses à faire, je ne sais pas, moi... lire, écrire, voyager, se lever plus tard, se coucher plus tard aussi, aller voir leurs amis, aller au théâtre ou au cinéma sans se soucier du lendemain, et puis des fois, ne rien faire du tout... Et puis ils sont papis, eux aussi, ils ont du temps maintenant

pour s'occuper de leurs petits-enfants... Peut-être qu'ils s'ennuieront, de temps en temps... Allez, lève-toi, c'est à nous...

Bonjour docteur...

Cinq ans après le départ du Dr Christian Phelipot, ce sont ses deux associés les Drs Claude Tanguy et Alain Tazartez qui ont dévissé leur plaque au terme de plus de trente années d'exercice médical au service de la population du Coglais.

C'est dans un contexte particulièrement difficile, mais avec le sentiment du devoir accompli, qu'ils ont passé le relais à leurs jeunes collègues, en se félicitant d'avoir contribué, avec le concours de la Communauté de Communes, à l'élaboration du Pôle de santé du Coglais regroupant la majorité des professionnels de santé du canton, pérennisant ainsi l'offre de soins sur le territoire et la reprise de la majeure partie des dossiers, à l'exception des patients trop éloignés géographiquement, qui se retrouvent confrontés à la dure réalité de la désertification médicale, en notant toutefois que certains de ces patients ont pu être repris sur le site de Saint-Étienne-en-Coglès.

Souhaitons donc bon vent aux jeunes retraités, et bon courage à ceux qui restent sur le pont !



Auparavant situé sur la place de l'Europe, (ex place du champ de foire) le centre de secours se trouve depuis 1999 rue de la Gare à Saint-Brice-en-Coglès



En 2020
> 348 interventions

En 2021, **422**
interventions



30

sapeurs-pompiers



254

interventions de secours
aux personnes



65

interventions
incendies



75

secours
routiers



28

interventions
diverses



Centre de secours de Maen Roch

Célébration de la Sainte-Barbe 2021

Le samedi 4 décembre, le centre des sapeurs-pompiers de Maen Roch fêtait la Sainte-Barbe. En présence du maire, Thomas Janvier, du conseiller départemental Aymar de Gouvion Saint-Cyr, d'Emmanuelle Rousset conseillère départementale et administratrice du SDIS 35, du lieutenant-colonel Patrice Fénéon, directeur des territoires et logistique, du lieutenant Pascal Gautier, chef de CIS de Maen Roch.

- 8 sapeurs-pompiers ont été médaillés : Emmanuel Pechard, Florence Hervo, Tanguy Fromont, Cédric Loiseleux, Alexandra Vallée, Julien Guillon, Guillaume Gomet, Corentin Labbé.
- 4 sapeurs-pompiers ont été diplômés : Alexandra Vallée, Pierre Communal, Quentin Fougeray et Florence Hervo.

Organisation du Centre de secours

Le CS (Centre de Secours) est placé sous l'autorité d'un chef de centre et d'un adjoint au chef de centre.

Aujourd'hui, le CS compte 30 sapeurs-pompiers (SP) volontaires dont 6 femmes. Leur engagement citoyen, après une formation initiale, s'effectue en fonction des disponibilités et de la vie personnelle de chacun.

Secours-à-personne, lutte contre les incendies, accidents de la circulation, protection de l'environnement... leurs missions sont multiples et variées, avec toujours le même objectif : protéger les populations.



Le CS est composé de 4 équipes de garde. La prise de garde commence le vendredi à 19h avec vérification du matériel. Les gardes ne sont pas « postées » c'est-à-dire faites en caserne. Chacun peut vaquer à ses occupations mais se doit d'être disponible en cas d'alerte et ce le week-end et les nuits en semaine. Chaque dimanche sport et manœuvre sont au programme pour l'équipe de garde. Il s'agit bien sûr d'un exercice en conditions réelles permettant une assimilation aux risques locaux et une mise en situation professionnelle d'utilisation des compétences.

Associer volontariat et activité professionnelle

En journée, pour garder le centre de secours opérationnel, il faut 6 SP présents et prêts à intervenir. Il existe une convention librement négociée entre l'employeur et le SDIS 35 fixant les disponibilités d'un ou plusieurs salariés pour la formation et les missions opérationnelles. Il est donc possible d'organiser harmonieusement volontariat et activité professionnelle. La société Abera, la Mairie de Maen Roch et Couesnon Marches de Bretagne ont signé cette convention. Le SP volontaire conventionné, lorsqu'il effectue son astreinte durant son temps de travail, ne sera alerté et mobilisé que de façon sélective pour des interventions ciblées correspondant à ses compétences. Il n'est donc pas systématiquement engagé.

Comment devenir sapeur-pompier volontaire ?

À partir de 17 ans et avec consentement écrit du représentant légal pour les mineurs, vous pouvez candidater pour devenir sapeur-pompier volontaire.

Toutes les infos : devenirvolontaire@sdis35.fr



Numéros d'urgence

18

Sapeurs-pompiers

112

Numéro d'appel unique
pour l'ensemble des services
de secours depuis un portable

15

SAMU

17

Police
et gendarmerie

114

Personnes sourdes
ou malentendantes

BON À SAVOIR

Lors de panne de réseaux comme nous avons été victimes le mois dernier, il est toujours possible de joindre les secours en appelant le 112.

DATES À RETENIR :

Portes Ouvertes : 14 mai 2022, avec manœuvres, gestes qui sauvent, information recrutement, animations pour les enfants (sous réserve de l'évolution de la pandémie)

Moules frites : 13 juillet en partenariat avec le GAB



Le Centre de secours est commandé par le Lieutenant Pascal Gautier assisté du Lieutenant Sébastien Gauthier et de l'adjudant-chef Emmanuel Pechard.

CENTRE DE SECOURS

Témoignages

Mathilde Galloyer

Bonjour, je m'appelle Mathilde Galloyer, j'ai 17 ans et demi et je suis en terminale générale au lycée Notre-Dame des Marais à Fougères. J'habite à Saint-Brice-en-Coglès. En dehors du lycée, je pratique l'équitation et joue au basket. Volontaire, déterminée et sportive j'aimerais poursuivre mes études en STAPS (fac de sport) afin de devenir professeur d'EPS.

Depuis que je suis toute petite, le métier de sapeur-pompier m'a toujours beaucoup attirée. Ayant des sapeurs-pompiers volontaires dans ma famille (mon grand-père, Jean-Pierre Lambert et mon oncle, Pascal Lambert) j'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour ce métier. Aider les autres et travailler en équipe sont des valeurs essentielles pour moi et correspondent à mon engagement de sapeur-pompier volontaire.

L'activité de sapeur-pompier nécessite un investissement important que je vais concilier avec mes études et mes activités sportives. Même si ce n'est pas simple, je pense que tout le monde peut réussir si l'on s'en donne les moyens.



Théo Bêlé et Mathilde Galloyer

Théo Bêlé

J'ai actuellement 17 ans et je suis en classe de terminale générale à Fougères. J'aimerais intégrer l'année prochaine une université dans le but d'obtenir un BUT HSE (Hygiène Sécurité Environnement) en 3 ans, qui sera en lien avec mon projet professionnel : devenir sapeur-pompier professionnel.

Dans la vie, je suis passionné par les sports liés au triathlon. Je suis très content d'intégrer le centre de secours de Maen Roch pour découvrir et apprendre le métier de sapeur-pompier qui me fascine.

Je suis bien conscient qu'allier la vie d'étudiant avec les sapeurs-pompiers volontaires pourra être compliquée mais dans la vie... rien n'est facile. Je suis motivé et passionné et je ferai de mon mieux pour vivre pleinement mes passions et concrétiser mon projet professionnel par mes études.

Benjamin Bragard

Diplômé de l'école vétérinaire de Maisons Alfort en 2016 et parisien de naissance, je suis venu m'installer en Ille-et-Vilaine à la fin de mes études. Mon entrée chez les sapeurs-pompiers s'est faite tout à fait par hasard ! En me faisant vacciner au centre Robert Poirier en avril dernier, mon interlocuteur m'a informé qu'ils cherchaient à recruter des vétérinaires. J'ai toujours aimé m'investir dans des activités extra professionnelles, et il existe dans ma famille une sensibilité pour l'action publique ; J'ai donc rapidement été convaincu de me lancer dans cette nouvelle aventure.

Le monde des sapeurs-pompiers ne m'était pas familier, mais on m'a tout de suite bien intégré avec beaucoup de bienveillance et de convivialité, que cela soit au centre de secours de Maen Roch ou avec mes collègues sapeurs-pompiers vétérinaires.

Mon rôle en tant que vétérinaire sapeur pompier est particulier. J'interviens en qualité de spécialiste, et donc uniquement lorsqu'un animal est concerné. Mes missions sont diverses : en intervention, je peux être appelé pour manipuler et préparer des anesthésiques à usage vétérinaire, procurer des soins ou abréger les souffrances d'un animal accidenté, conseiller lors de la prise en charge d'un animal en détresse. À distance, je donne mon avis sur la nécessité ou non d'un déplacement, ou du bien fondé d'une action (besoin de tranquilliser l'animal, dangerosité d'une situation).

Je serai bientôt opérationnel, et j'ai hâte de pouvoir me rendre utile au sein du SDIS 35 !



LA JEUNESSE S'ENGAGE

Le CME-CMJ



Après une longue attente, les jeunes du CME-CMJ ont enfin pu visiter le Sénat le 25 octobre 2021. Après un départ à 5h du matin, direction Paris, la visite a dû se faire en 2 groupes en raison des contraintes sanitaires. Après la visite du Sénat, tout le monde a pu profiter des Jardins du Luxembourg pour se restaurer. Le temps était clément et la visite de Paris en bus panoramique a permis de voir les principaux monuments parisiens (Champs Elysées, Tour Eiffel, La Pyramide du Louvre, l'Obélisque...). Une fois cette balade terminée, le groupe a pu profiter de l'exposition Vivian Maier au musée du Luxembourg. Après cette journée fatigante, nous avons pris le chemin du retour à 19h30.

Le 11 novembre, une partie de l'équipe du CME-CMJ a participé aux cérémonies avec notamment la lecture du poème « au champ d'honneur » de John McCrae.

Pour terminer l'année, une petite délégation du CME-CMJ a aidé les membres du CCAS pour la distribution des colis aux Maenroquois.e.s qui



résident aux Hameaux du Coglais. Malgré le contexte sanitaire, ce temps de partage a été très apprécié.

Le samedi 22 janvier, une rencontre a eu lieu avec M^{me} Isabelle Labiche, Maire de Ducey-les Chéris, accompagnée par son adjointe à la jeunesse et aux affaires scolaires car il est envisagé la mise en place d'un CME-CMJ sur leur commune et elles souhaitent avoir un retour d'expérience. Les échanges avec les jeunes ont été très intéressants.

Cette année 2022 verra le renouvellement de l'équipe du CME-CMJ au mois de septembre. Un changement pour le CMJ est envisagé.



Médaille d'argent pour Ahmet Üstun

C'est en présence de Serge Gaujour, président des Meilleurs ouvriers de France de Bretagne, et de Michel Aoustin, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Bretagne que Ahmet Üstun a reçu sa médaille d'argent régionale dans la catégorie Maçonnerie.

En raison de la crise sanitaire, la remise officielle des prix n'a pu avoir lieu que six mois après l'annonce des résultats.

Ahmet s'inscrit dans la lignée des apprentis (4 au total) de l'entreprise BatiEco35 ayant participé au concours de Meilleur Apprenti de France (MAF). Son cousin, Ibrahim, avait manqué de peu la récompense nationale, alors qu'il avait glané l'or en départementale et régionale.

Une fierté pour les dirigeants de l'entreprise BatiEco35 basée à Saint-Étienne-en-Coglès qui accueillent et forment tous ces futurs talents.

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Des règles, des équerres et des rapporteurs en masques jetables

Début 2021, la commune a lancé une opération de collecte de masques jetables.

Plusieurs points de dépôts sont installés dans la commune : établissements scolaires, mairies, Maisons de santé, EHPAD et entreprises volontaires. À ce jour, près de 200 kilos de masques ont été déposés soit environ 40 000 unités. Après une mise en quarantaine, les collectes sont expédiées à Châtellerault dans la Vienne, où l'entreprise Plaxtil se charge du délitage des barrettes, la désinfection - en collaboration avec la startup UVMOB - et de la transformation des masques jetables en objets recyclés selon un protocole stricte.

La commune a fait le choix d'une transformation en matériel scolaire : 400 règles, 400 équerres et 400 rapporteurs produits à partir des masques transformés profiteront aux élèves de ses établissements scolaires.

Pascale Tazartez, adjointe à la Vie citoyenne et François-Xavier Rivière, adjoint aux Affaires scolaires accompagnés d'élus de cette dernière commission ont remis aux élèves du CP au CM2 de chaque école un kit complet après un temps d'échange autour de cette opération de recyclage et de l'importance de la démarche quand on sait qu'il faut 400 ans pour qu'un masque jeté dans la nature se désagrège !



16

Groupe scolaire Jacques Prévert

Pour finir l'année 2021, tous les élèves de l'école élémentaire et de l'école maternelle Jacques Prévert ont participé au projet rassembleur de la **fête de Noël**. Ils ont appris deux chants de Noël traditionnels (*Vive le vent* et *We wish you a Merry Christmas*) et une chanson contemporaine (*Les marmots* d'Aldebert). Ils ont répété tous ensemble le vendredi pour être prêts samedi à chanter devant leurs parents. Les règles sanitaires ont été respectées dans la joie et la bonne humeur !



APE Jacques Prévert

L'A.P.E soutient financièrement les projets d'école et anime l'année scolaire par des temps forts. Pour nos actions de vente, nous privilégions les producteurs et artisans locaux.

La fête de Noël du 11 décembre a été réinventée avec une chorale des enfants en extérieur et la distribution des cadeaux par le Père Noël. Très motivés, parents et enseignants ont organisé ensemble ce moment important pour les enfants et leurs familles. Bravo à tous !

Retrouvez des photos sur la page facebook : APE Jacques Prévert Maen Roch

Mail : apejacquesprevert35@gmail.com



SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

École Jules Verne

Les élèves des classes de PS/MS/CE1 se sont rendus au village des artistes de Bazouges où ils ont découvert l'univers des artistes Julie Bonnaud et Fabien Leplae autour d'une exposition Construire le feu/ Arroser les plantes.

Dans le cadre de leur travail en sciences, les CE2 ont accueilli des élèves infirmières de l'IFSI de Fougères qui leur ont proposé des activités variées autour de l'alimentation et de l'activité physique.

Toute l'école s'est rendue au cinéma le Club pour la désormais traditionnelle séance de Noël. Les élémentaires sont allés voir « Encanto », les maternelles « En attendant la neige ».



École Saint-François

À Saint-François, les projets se réalisent faisant un pied de nez à la covid.

En septembre, les CE et CM sont partis 5 jours en classe théâtre/écriture à Belle-Île en Mer.

En décembre un spectacle autour des 4 émotions a été créé et filmé par les enseignantes et le lien envoyé aux familles pour Noël.

Projets futurs : rencontre avec un poète, échange avec une école polonaise, éducation à la santé (alimentation/EPS) avec des étudiants en médecine... L'école reste ouverte et accessible ; les nouvelles familles sont les bienvenues pour un accueil individualisé.



17

Collège Jeanne d'Arc

Pour une écologie citoyenne :

Depuis la rentrée de septembre 2021, tous les acteurs du collège s'engagent au quotidien dans une démarche d'écologie citoyenne, de la lutte contre le gaspillage alimentaire jusqu'au bien vivre ensemble. Le 24 novembre, les collégiens ont fait 3 circuits de ramassage des déchets sur la commune de Saint-Brice et la semaine suivante deux partenaires du SMICTOM nous accompagnaient pour une semaine de tri et de pesée des déchets au restaurant scolaire. Nous avançons collectivement dans la prise de conscience des bons gestes à adopter pour protéger notre nature.



Collège Angèle Vannier

S'exprimer à travers le corps et échanger avec l'autre grâce au regard. Les élèves de 4^{ème} du collège Angèle Vannier ont participé à des ateliers de danse contemporaine en compagnie de la chorégraphe Eva Le Saux et de Clémence Colin, danseuse atteinte de surdité. Le travail réalisé a donné lieu à la production d'un film qui leur sera montré lors du spectacle de la Compagnie Laps auquel ils assisteront dans l'année. Cette action s'inscrit dans un projet plus vaste qui vise à sensibiliser à la différence et au handicap à travers la création artistique.



BOUILLON DE CULTURE

150^e anniversaire de la ligne ferroviaire Vitré-Pontorson-Moidrey

À cette occasion, un superbe programme est proposé par les 9 communes participant à l'événement : Le Mont-Saint-Michel, Saint-Germain-en-Coglès, Châtillon-en-Vendelais, Luitré-Dompierre, Fougères, Maen Roch, Vitré, Val-Couesnon, Pontorson.

Du **24 au 26 juin**, à Maen Roch, un **salon du train** prendra place zone de la Brionnière, rue de la voie ferrée.

Retrouvez toutes les informations : www.150anslignevitremoidrey.fr

Facebook : Anniversaire 150 ans de la ligne ferroviaire Vitré Moidrey



Une rue, un poète

Samedi 26 mai, le **Sentier littéraire Guy Allix** sera inauguré au Récréaparc de Saint-Étienne-en-Coglès.

Guy Allix a été accueilli en résidence d'octobre 2015 à mars 2016 par **Le Pôle Artistique et Culturel Angèle Vannier** à Maen-Roch. Il était alors intervenu au collège Angèle Vannier, à l'école Jacques Prévert et à l'école Saint-François.

Poète, critique littéraire, auteur jeunesse, auteur-compositeur-interprète. Il a publié une vingtaine de livres. Lauréat de l'Académie française. Traduit en plusieurs langues, Guy Allix se produit dans des récitals de poésie et chansons en France et à l'étranger.



Un inventaire du patrimoine pour valoriser le territoire !



L'Association de Protection du Patrimoine de l'Antrainais et du Coglais (APPAC) mène, avec Couesnon Marches de Bretagne et la Région Bretagne, une opération d'inventaire du patrimoine.

L'inventaire, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit avant tout d'une recherche de terrain qui observe,

analyse et décrit. Le champ d'investigation embrasse l'ensemble des biens créés de main d'homme, bâtis et objets, public ou privé, du 5^e siècle à 1946. Le patrimoine bâti commun nous intéresse en particulier : Les maisons, fours, croix, lavoirs... plus que les édifices protégés. Ils constituent un patrimoine aujourd'hui méconnu.

Pourquoi inventorier ?

Il s'agit de mieux connaître notre territoire et son évolution tout en abondant le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Ce document traduira l'expression du projet politique d'aménagement et de développement. Il s'agira d'un outil stratégique et

réglementaire en faveur du patrimoine et en adéquation avec nos modes de vie contemporains.

Comment s'impliquer ?

Tout le monde peut prendre part à ce projet. Le recensement s'appuie sur la mobilisation de bénévoles. Sur place, c'est une lecture du bâti et son environnement qui permet une datation et une compréhension de la construction par une professionnelle. Il est possible de prendre part à tout ou partie des journées de terrain.

Si vous souhaitez participer ou simplement obtenir des renseignements :

APPAC au 02 56 47 53 32 ou charlene.jouvence@appac.bzh

BOUILLON DE CULTURE

Qu'est-ce que la fabrication numérique ?

Les ateliers de fabrication numérique (ou Fablab) sont des espaces équipés en machines à commandes numériques (imprimantes 3D, découpeuses laser, brodeuses numérique...), dédiés à la réalisation et/ou la réparation d'objets, au prototypage.

Certains sont orientés grand public (scolaires, étudiants, retraités...), d'autres sont davantage centrés sur une communauté de professionnels (entreprises, entrepreneurs...). Entre les deux, on observe des lieux mixant les publics et accueillant une diversité de profils (designers, ingénieurs, étudiants ou scolaires, retraités, grand public, ...) désireux de réaliser leurs projets par eux-mêmes ou en collaboration.

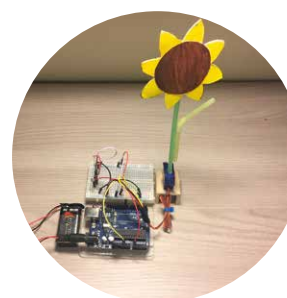
Retour sur la réunion du comité d'usagers du 27/11 :

La première réunion concernant le comité d'usagers s'est déroulée le 27/11. Au programme, découverte du projet, visite du lieu, premiers échanges avec les usagers.

La réunion du **29/01 au Pôle Numérique / Fablab (33 Rue Chateaubriand dans l'ancienne Médiathèque)**, a permis de présenter l'avancement du projet, l'ameublement, les premières machines qui pointent le bout de leur nez !

Dans votre prochain numéro de Maen Roch Mag' découvrez une des machines du Fablab « Made in Roch » !

3 Projets réalisés dans un Fablab :



Projet d'initiation à l'électronique (impliquant moteur et programmation) faisant tourner un faux tournesol en fonction du soleil



Lampe fabriquée en contreplaqué bois grâce à la découpeuse laser



Bonbonnière réalisée à l'aide de la découpeuse vinyle

f Made in Roch • ig fablabmadeinroch

Et le site web qui est en construction : www.madeinroch.fr



CONCOURS PHOTO 2022 DUO HUMAIN-ANIMAL

« Je me sers des animaux pour instruire les hommes. » Jean de La Fontaine

Qu'ils soient domestiques, d'élevage ou sauvages, depuis la nuit des temps, les animaux comme les insectes et les humains, font chacun partie de la vie de l'autre.

Le concours photo 2022 a pour thème Duo Humain-Animal. Les photos proposées par les photographes amateurs devront mettre en valeur ce lien.

Les prises de vue pourront être en couleur ou noir et blanc, ne devront pas être retouchées, aucun filtre ne devra être appliqué. Elles seront jugées sur le respect du thème, l'originalité et la qualité de l'instant saisi, le choix du titre donné.

Les participants seront distingués par deux catégories : Adulte et Jeunesse. Les 3 premiers de chaque catégorie seront primés et recevront des bons d'achat hors alimentation. Catégorie Adulte : 1^{er} prix 200€, 2^{ème} prix, 150€, 3^{ème} prix 100€. Catégorie Jeunesse : 1^{er} prix 100€, 2^{ème} prix, 75€, 3^{ème} prix 50€.

Le concours est ouvert à l'ensemble du territoire de Couesnon Marches de Bretagne à partir du mois de février jusqu'au 1^{er} juin. Toutes les modalités de participation sont disponibles en mairies et sur le site internet de la commune www.maenroch.fr.



AGISSONS DURABLE

Recyclez vos sapins

L'opération de broyage de sapins de Noël, organisée conjointement avec le SMICTOM, Couesnon Marches de Bretagne et Maen Roch, a eu lieu le mercredi 19 janvier.

60 m³ de sapins de Noël ont été déposés. Les services techniques ont ainsi récolté 6 m³ de copeaux.

Ils seront réutilisés dans les différents espaces verts de la commune comme paillage.



Encombrants/polluants

Très fréquemment, nous avons constaté des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sur la commune.

Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes :

- Nuisances olfactives,
- Dangers sanitaires,
- Et surtout des risques d'accidents quand ils empiètent sur la voie publique.

Les dépôts sauvages sont interdits. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Vous pouvez déposer vos déchets dans les nombreuses poubelles disponibles sur la commune ou encore à la déchetterie mais n'oubliez pas que vous pouvez ramener vos déchets chez vous dans vos propres poubelles.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Les engrais verts



Cette année, la commune de Maen Roch a choisi de mettre en place des engrais verts fleuris dans les entrées de bourg et sur certains ronds-points. Les engrais verts ont de multiples qualités. En effet, durant leur croissance, ces plantes puisent dans le sol tous les bons minéraux et fertilisants naturels dans les profondeurs du sol. Ces éléments nutritifs sont alors stockés

dans ces plantes qui les fourniront aux prochaines plantations une fois décomposées. De plus, leurs parties aériennes offrent une couverture au sol et le protègent contre les aléas climatiques. Enfin, ces engrais permettent également de protéger la faune tels que les insectes.

Les plantations d'engrais vert peuvent être variées. À Maen Roch, nous avons choisi de semer de la moutarde et de la phacélie.

La moutarde forme un couvert végétal touffu et dense qui laisse peu de place aux mauvaises herbes. Une fois détruite par le broyage, elle se transforme en une source de matière organique importante, très appréciée pour améliorer la qualité du sol.

La phacélie est une plante à croissance rapide et améliore la composition et la structure du sol. Ces fleurs sont également très mellifères et attirent de nombreux insectes.

CITOYENS DU MONDE

Visite du nouveau maire de Karlstadt

Du 14 au 15 octobre, nous avons accueilli à Maen Roch une délégation allemande de six personnes dont le nouveau maire de Karlstadt, Michael Hombach qui est venu pour la première fois dans notre commune.

Lors de leur séjour, les amis allemands de notre ville jumelle ont découvert la commune, son

fonctionnement, ses réalisations et ses projets. Au programme se sont ajoutés une visite à la communauté de communes, un passage par l'Hôtel de Ville de Rennes et la rencontre avec le Président de la Maison de l'Europe de Rennes et de Haute Bretagne.

Le séjour, court mais réussi, a permis d'instaurer une relation de confiance qui ouvre la voie aux échanges entre associations, écoles, habitants.

Michael Hombach maire de Karlstadt et Martha Bolkart-Mühlarth 1^{ère} adjointe à l'hôtel de ville de Saint-Brice-en-Coglès lors de la présentation de la commune.



Délégation allemande après une réunion de travail à Saint-Étienne-en-Coglès devant le siège de Couesnon Marches de Bretagne

Visite du Centre d'incendie et de secours de Saint-Brice-en-Coglès

2022 : PFUE et Avenir de l'Europe à Maen Roch



Deux événements essentiels nous concernent tous cette année dans la construction de l'Europe :

- **La Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne** : même si elle ne dure que 6 mois (18 avec le trio établi avec la Slovaquie qui précédait et la République Tchèque qui suivra), elle est d'importance notable, car elle permet à notre pays de définir ses priorités, pour les proposer aux 26 et au Parlement européen. Celles-ci se résument en une devise simple "relance, puissance, appartenance" et significative d'une volonté d'avancer vers une Europe souveraine face au monde, tant politiquement qu'économiquement, unie pour un vivre ensemble à l'intérieur de notre espace géographique, et solidaire face aux disparités sociales et humaines à l'échelle de notre planète. Tout ne se fera pas en 6 mois, mais l'essentiel est de donner le cap, à l'instar de ce disait Sénèque : « Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ».

- **La conférence sur l'avenir de l'Europe**, qui permet à tout un chacun de pouvoir s'exprimer via une plateforme numérique multilingue*, ou en contribuant à des panels de citoyens organisés au niveau national et européen. Il nous revient de prendre part aussi à la construction européenne en proximité dans nos territoires, en donnant à connaître des avancées adoptées ou en cours d'élaboration.

C'est le sens de la contribution que la Maison de l'Europe, avec l'appui des responsables locaux, a souhaité apporter en proposant en 4 points du département une série de conférences participatives, sous l'intitulé :

« **L'Europe notre avenir ! Quel avenir ?** »

À Maen Roch, la thématique choisie aura rassemblé des spécialistes bretons et européens sur le thème **Agriculture et environnement : les 2 rouages d'une même politique européenne** **

Elle sera complétée par trois volets traitant de : Économie et Social, International et Innovation, Citoyenneté et Égalité. Vous pourrez les retrouver commentés sur le site : <https://maison-europe-rennes.org/>

* à retrouver sur le site de la Commission européenne

** sauf contraintes sanitaires non encore connues à la date de la rédaction

INTERVIEW

Paweł Przepióra maire de Dopiewo

1. Pourquoi avez-vous décidé de vous présenter à l'élection du maire de la commune de Dopiewo ? Quelle est votre expérience locale et professionnelle ?

À l'automne dernier, personne ne s'attendait à la tenue d'élections dans la commune de Dopiewo. La mort subite du maire, Adrian Napierała, a été pour moi une expérience pénible. C'est lui qui m'avait proposé de devenir son adjoint, alors que j'étais maître de conférences en sciences économiques. Nous avons très bien travaillé ensemble pour faire avancer la commune. Après la mort d'Adrian, je n'ai pas réfléchi longtemps si je devais me présenter aux élections. Il était évident pour moi que j'avais le devoir de continuer ce que nous avions commencé tous les deux.



Paweł Przepióra
maire de
Dopiewo

2. Comment feriez-vous de la publicité pour votre commune - qu'est-ce qu'elle a de spécial, de quoi êtes-vous le plus fier ?

Récemment, dans le palmarès des «Communes où il fait bon vivre» Dopiewo se classait 27^{ème} sur 2 477 communes en Pologne. Les auteurs de cette étude ont pris en compte les domaines les plus importants de la qualité de vie, tels que le travail, les loisirs, l'éducation, la santé, les achats, les contacts sociaux, les facilités de déplacement, la sécurité des habitants.

Dans un autre classement, nous sommes une des communes où les gens emménagent le plus souvent. Alors je pourrais dire que le nom même de la commune est la meilleure vitrine, une enseigne promotionnelle et un aimant qui attire ceux qui n'habitent pas encore ici. Sans aucun doute, la proximité d'une grande ville, l'habitat attractif et varié, de nombreuses infrastructures, ainsi que la nature, des forêts et un lac sont les atouts de la commune de Dopiewo.

3. Dopiewo est une voisine directe de Poznań - la capitale de la région, qu'est-ce que cela signifie pour la commune ?

Bien entendu, cet emplacement présente de nombreux avantages. Nous sommes très bien desservis grâce à la rocade de Poznań. Nous avons un accès facile aux soins spécialisés et aux institutions culturelles du plus haut niveau. Nos enfants peuvent poursuivre leurs études dans les lycées et collèges sans avoir à déménager, ce qui coûte moins cher pour de nombreuses familles. Le transport ferroviaire régional et les bus nous permettent de nous déplacer relativement rapidement et efficacement au sein de la commune et entre la commune et Poznań. Ce sont les avantages les plus évidents, mais il y en a bien d'autres, car Poznań n'est pas seulement la capitale de la région, mais aussi une ville avec une longue tradition d'organisation de foires internationales, avec de belles installations sportives et une charmante vieille ville, où on peut déguster des spécialités locales.

4. Quels sont vos projets et objectifs pour la commune ? Sur combien d'années avez-vous prévu leur mise en œuvre ?

Avec mon équipe, je souhaite améliorer l'infrastructure routière de la commune, mettre en œuvre de manière cohérente la stratégie de protection de l'environnement avec la prise en compte particulière de l'air pur et des espaces verts, repenser la politique de l'urbanisation de la commune en s'éloignant des grands ensembles de logements collectifs. Il est également important pour moi d'harmoniser efficacement les intérêts et les besoins des habitants de la commune, qu'ils vivent ici depuis des générations ou qu'ils se soient installés sur la commune au cours des deux dernières décennies. Je veux aussi que les habitants s'impliquent plus dans tous les aspects de la vie de la commune et que la qualité de la société civile soit meilleure. Ce sont des tâches pour au moins 6 ans, soit un mandat de plus.

L'école de Dabrowka qui accueille
1000 élèves et un des quartiers
résidentiels de Dopiewo



5. Vous avez gagné les élections en période de Covid, l'épidémie a-t-elle eu une incidence sur l'exercice de vos fonctions ?

Premièrement, la date des élections a été reportée à trois reprises. Remettre en place la campagne électorale n'est pas une chose facile. Ce n'était pas une période confortable. Après ma prise de fonction, la pandémie a diminué, les agents sont revenus au bureau. Bien entendu, nous prenons toutes les mesures de précaution - nous portons des masques, utilisons des désinfectants, et les visiteurs sont reçus dans un lieu spécialement aménagé.

6. Combien de membres compte le conseil municipal ? Combien d'agents travaillent à la mairie ? Combien de salariés sont employés dans d'autres services de la commune ?

Le Conseil municipal de Dopiewo compte 21 conseillers élus dans trois circonscriptions. 77 agents travaillent dans les services administratifs, et une soixantaine de personnes sont employées dans d'autres services. La commune emploie plus de 500 personnes dans les écoles primaires et les écoles maternelles.

7. Les administrés ont-ils été limités pour leurs déplacements dans la mairie ? Des outils en ligne ont-ils été mis à disposition ?

Oui, aujourd'hui, les administrés peuvent déposer leur dossier à l'accueil ou l'envoyer en ligne pour certaines demandes. Si les formalités nécessitent un contact direct avec un agent, alors nous le faisons dans une pièce dédiée. Les administrés n'ont plus la possibilité de se déplacer librement dans le bâtiment de la mairie. Et en ce qui concerne les agents, notre système informatique nous permet de travailler à distance lorsque cela est nécessaire.

8. La coopération avec Maen Roch (Saint-Brice-en-Coglès) dure depuis près de 20 ans. Combien de fois êtes-vous venu en Bretagne et dans quelles circonstances ?

Je suis allé deux fois dans la commune de Maen Roch. C'est toujours un plaisir de visiter la France. J'ai été particulièrement heureux de participer à la cérémonie d'ouverture de votre Hôtel de Ville, dont l'une des salles porte le nom de Dopiewo.

9. Dans quelles directions souhaiteriez-vous développer la coopération entre les communes de Maen Roch et Dopiewo ? Souhaitez-vous mettre en œuvre un projet commun ?

Oui, nous allons, dans la mesure du possible, renforcer et développer notre coopération qui, malheureusement, est actuellement limitée par la pandémie. Je tiens particulièrement à ce que nos jeunes puissent se rencontrer régulièrement, que nos associations développent leurs échanges dans le plus de domaines possibles. Je pense que cela vaut aussi la peine que nos élus et agents travaillent ensemble en échangeant des expériences et de bonnes pratiques sur des thématiques diverses.



Paweł Przepióra avec Mme Hutin à Maen Roch en
2019 lors de l'inauguration de l'Hôtel de Ville

10. La fin de l'année et Noël sont une période spéciale pour les familles polonaises, comment passez-vous Noël et le nouvel an ?

Comme toujours, je passe Noël en famille, et pour être honnête, je n'ai pas encore de projets pour le Nouvel An, mais je ne peux pas imaginer ne pas passer cette soirée spéciale en bonne compagnie et m'amuser jusqu'au matin. Par conséquent, nous allons certainement, mon épouse et moi-même trouver quelque chose.

Je profite de l'occasion pour adresser à tous les habitants de Maen Roch tous mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour l'année 2022.

LES ASSOCIATIONS EN ACTION

Radio Soleil

Nouveauté : Le réseau des médiathèques de Couesnon Marches de Bretagne vous propose chaque semaine de découvrir un ouvrage disponible dans vos bibliothèques. Films, livres, jeux vidéo... vos bibliothécaires vous livrent leurs **coups de cœur** dans « **Escale** », **mardi à 18h, mercredi à 11h et samedi à 10h.**

Dans « **Escale Musicale** », **le lundi à 20h30**, le réseau de médiathèques vous offre sa **sélection de musiques** en lien avec les événements du moment sur votre territoire.

Plus d'informations sur radiosoleil35.com et notre page facebook



Sur Radio Soleil, chaque semaine Sophie vous invite à rencontrer celles et ceux qui font le territoire. Artistes, voyageurs, citoyens... viennent se livrer autour de son micro. Des aventures, des moments de vie, des engagements de personnalités ou d'inconnus... Écoutez leurs histoires, découvrez ces initiatives qui rendent la vie plus belle dans « **Les Rencontres de Sophie** », **jeudi à 15h et samedi à 9h.**

Si vous aussi vous avez envie de mettre en avant un projet ou de partager votre action avec les auditeurs, contactez-nous : radiosoleil@gmail.com

Secours catholique

Association reconnue d'utilité publique, ses équipes locales accueillent les personnes en situation de précarité quelles que soient leur culture et leurs convictions.

Actions : aide d'urgence (aide alimentaire, carburant, gaz), aide financière, micro-crédit

Contact pour le secteur de Maen Roch :

M^{me} Odile Marion
Tél : 06 31 76 44 21



Les Restos du Cœur

Association reconnue d'utilité publique, elle a pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

Actions : aide alimentaire, vestiaire, aide à la personne

Inscription possible toutes les semaines

Permanences au Pôle Social et Solidaire, Rue de Fougères, Val-Couesnon, Antrain les mardis (13h30-16h00)

Contact : Tél : 02 99 17 39 40 (répondeur hors le mardi)

Mail : ad35.antrain@restosducoeur.org



Secours Populaire

Association reconnue d'utilité publique, elle agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie.

Actions : ateliers, aide alimentaire, aide aux vacances, aide à la personne

Permanences sur Maen Roch :
1 mardi tous les 15 jours de 10h00 à 11h30, Espace Yvon Le Men à Saint-Étienne-en-Coglès.

Contact : Tél 06 75 88 00 43
ou 06 87 97 69 96
Mail : fougeres@spf35.org



TRIBUNES DES MINORITAIRES

AVEC VOUS POUR MAEN ROCH

Malgré les incertitudes et les tensions quotidiennes liées à une gestion de crise sanitaire au jour le jour, **les membres de l'équipe « Avec vous pour Maen Roch » vous souhaitent une bonne année 2022 !** Soyons clairs et directs : que cette année soit simplement l'année d'un retour à notre vie d'avant, sans protocoles, sans contraintes, avec un retour de la convivialité et la joie de se retrouver en famille, entre amis, dans les associations, dans nos activités... Espérons que l'inflation que subit notre économie n'aggrave pas les difficultés de certaines situations personnelles ou professionnelles. Espérons que les « élites » parfois éloignées de

notre quotidien retrouvent un peu d'humilité et de bon sens dans leur prise de décisions. Espérons enfin que notre société retrouve un apaisement et une vision d'avenir.

Localement, en tant qu'élus nous devons prendre nos responsabilités. Nous devons par nos politiques municipales et nos propositions au sein de la Communauté de communes faire le maximum pour apporter notre soutien à toutes les initiatives qui apportent de la solidarité, de l'animation et du dynamisme à notre territoire.

C'est pourquoi nous ne pouvons qu'aspirer localement à plus de collégialité, de transversalité et

d'échanges entre nous. Des projets récents engagent durablement notre commune et nous souhaitons être intégrés aux réflexions.

Quatre anciens Maires sont présents sur notre commune : Marcel Roussel, Claude Barbelette, Louis Dubreil et Luc Garnier. Par respect pour l'histoire de nos deux communes historiques et en signe de mémoire pour leur engagement nous demandons qu'ils soient invités aux événements importants communaux : commémorations, inaugurations, Sainte-Barbe...

Gaëtan Dubreil-Jardin,
Marina Levannier, Marc Colin,
Isabelle Delépine et Michel Belé



VIVRE ENSEMBLE

Je tiens à vous exprimer, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour l'année à venir. 2022 devra être une année d'espérance, une nouvelle ère d'espoir et de libertés qui succèdera aux années covid.

Je remercie le conseil municipal pour l'embauche de Gaëlle Déqué pendant 2 ans, manageuse de centre-ville qui accompagnera les commerçants, artisans et producteurs.

Sa première mission sera la mise en place de la plateforme locale de vente pour ce début d'année. Un poste financé 40.000 euros pendant 2 ans et une plateforme financée à 80% grâce à des aides que j'ai trouvées en 2021.

La commune financièrement se porte bien mais nous devons rester vigilants car la rénovation de l'école Jacques Prévert de Saint-Brice-en-Coglès pèsera sur le budget 2022. Je ne suis pas opposé à ce projet qui est un projet de sécurité pour nos enfants mais l'État ne remplit pas son devoir en ne nous allouant pas les subventions qui étaient promises au départ.

L'État préfère donner plus de subventions à un projet de confort comme la piscine de Bréquigny qui n'est pas la seule à Rennes qu'à un projet de sécurité pour nos enfants. C'est déplorable.

Le covid est encore parmi nous et nous allons sûrement devoir vivre avec. J'ai proposé au conseil municipal de profiter des travaux pour installer des purificateurs d'air dans la ventilation qui permettra de traiter l'air dans les classes. Ce serait une première et une avancée qui ne sera pas plus coûteuse qu'une installation normale.

Une éventuelle augmentation des impôts n'est pas d'actualité, mais je serais en tout cas contre cette augmentation.



Tangi Marion

TOUT SUR PLACE

La plateforme de vente maenroquoise : lepanierdemaenroch.fr

Vous l'attendiez, le compte à rebours était lancé... elle est enfin ouverte depuis le début du mois ! Pour rappel, lepanierdemaenroch.fr est l'outil de vente en ligne complémentaire aux activités des commerçants, producteurs et acteurs économiques de MAEN ROCH et ses alentours. Pour faire simple, c'est notre plateforme d'e-commerce **local** pour donner plus de sens à nos achats et (re)découvrir les produits locaux. C'est le fruit d'un travail collaboratif entre les commerçants-producteurs et les élus. Yaourts, produits carnés, charcuterie, légumes, fruits, miel, et même savon au lait d'ânesse, bijoux et soins pour la peau... à Maen Roch et sur son panier en ligne, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin !

Comment l'utiliser ?

C'est très simple, il suffit d'ouvrir une nouvelle page internet (sur votre ordinateur ou votre smartphone) et d'aller sur <https://lepanierdemaenroch.fr>. Il ne vous reste plus qu'à « surfer » au sein des différents onglets de catégories de produits ou d'utiliser la barre de recherche en haut, sur le bandeau marron. Vous cliquez sur les produits choisis, ils s'ajoutent au panier et lorsque vos courses sont terminées, vous effectuez le paiement. Il n'y a plus qu'à attendre que le commerçant-producteur s'occupe de votre commande. Une fois que votre commande est prête, votre commerçant-producteur vous prévient par courriel dès que vous pouvez passer chez lui pour récupérer vos achats !



En effet, aujourd'hui le mode de retrait proposé sur lepanierdemaenroch.fr est le « click & collect » : vous faites vos courses en ligne tranquillement dans votre canapé et vous allez

chercher votre commande en magasin.

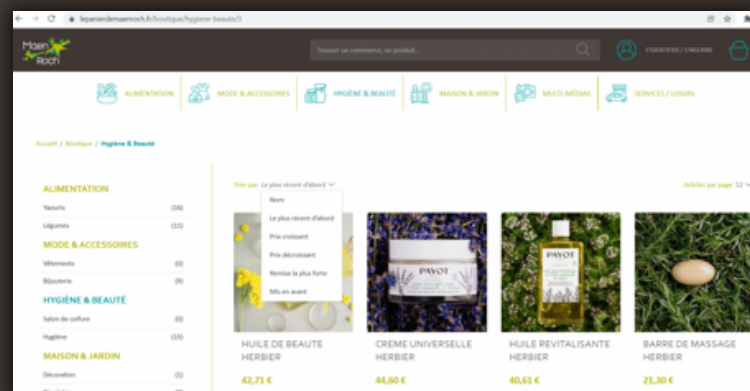
Sur la plateforme, les produits phares sont mis en valeur mais lors de votre retrait en boutique ou sur le lieu de production, un plus large choix vous sera proposé.

Tout le monde peut faire ses achats sur cette plateforme (locaux comme visiteurs). Plusieurs objectifs de passer par cette plateforme : réserver vos articles préférés, gagner du temps, (re)découvrir vos commerces et donner du sens à votre consommation.

Nous terminerons cet article en remerciant tous les participants de cette aventure notamment GekoWeb notre développeur rennais mais surtout tous les acteurs présents pour proposer leurs produits phares : merci pour vos disponibilités et votre agilité.

Maenroquoises, Maenroquois, l'ouverture de cette plateforme était très importante pour nous afin de répondre à vos nouveaux modes de consommation et que vous puissiez découvrir les pépites locales de votre commune et ses alentours ! **Cette plateforme, c'est la vôtre, alors bon shopping sur lepanierdemaenroch.fr !**

Retrouvez-nous sur Instagram et Facebook pour suivre nos actualités.



TOUT SUR PLACE

ELEC'TRON

Damien Maurice originaire du Mans s'est installé dans les Tremplins ZA de la Croix Rouge. Titulaire d'un CAP, BEP et Bac Pro Electricité Installation électrique c'est avec son père (véritable exemple pour lui) qu'il a appris le métier d'électricien. Il se décrit comme quelqu'un de créatif, curieux et « touche à tout ».

Fort d'une dernière expérience de cadre à la Sogetec dans le 72, il est venu s'installer dans le coglais (qu'il connaissait bien) pour créer son entreprise. Il assure le dépannage et la maintenance pour les professionnels, réalise les travaux en électricité aussi bien pour les particuliers que les professionnels (neuf et rénovation). Il s'intéresse de près à la domotique et vient de terminer une formation de plombier. Il souhaite également former des jeunes au métier qui le passionne **« l'école est une chose, le terrain en est une autre »**.

Elec'tron, Z.A de la croix Rouge - Rue des Marches du Coglais Saint-Brice-en-Coglès - Maen Roch T. 06 16 20 57 22



LE COIN DES CRÊPES



Depuis le 21 janvier, le Coin des Crêpes a ouvert ses portes au 2 rue de Saint Ouen à Saint-Brice-en-Coglès – Maen Roch. Cette crêperie artisanale vous propose à la carte : galettes, crêpes et viandes dont 80% d'origine bio ou en circuit court. Vous y trouverez également des formules de 9.90 € à 12.90 €. L'établissement est ouvert tous les midis et soirs du mercredi au dimanche.

f Le-Coin-Des-Crêpes / T. 02 99 95 08 94

BIJOUTERIE

Je suis Séverine Richer. Ma fille Carmen travaillait dans une agence de voyage sur Fougères et moi en grande distribution (accueil, bijouterie, textile).

L'opportunité s'est présentée à nous pour reprendre la bijouterie de M. et Mme Favrais. J'ai donc proposé à ma fille de me rejoindre pour ce projet. J'ai commencé en juin 2021 pour apprendre le métier et Carmen m'a rejoint en octobre 2021. Nous remercions au passage Jacques et Marie Claude de nous avoir accueillies et bien préparées pour la reprise de leur bijouterie.

Nous avons décidé de moderniser la bijouterie en y installant des nouvelles vitrines, un nouveau sol, peinture et plafond. La façade sera également refaite.

Tous ces travaux ont été réalisés du 15 au 31 janvier 2022 pour une ouverture le 1^{er} février 2022. Séverine présente depuis 24 ans reste avec nous, nous assurerons les mêmes services que Jacques et Marie Claude : réparations horlogerie et bijouterie, changement de piles, perçage oreilles, changement bracelet, mise à taille de bague et rachat d'or.

Nous développerons des nouveautés en montres (cluse-Maserati) et des nouveautés en bijoux.

2 Rue Joseph Tronchot, Saint-Brice-en-Coglès - 35460 Maen Roch / T. 02 99 97 80 51



TOUT SUR PLACE

BREIZH MÉCA

La société de mécanique de précision Breizh Méca créée en juin 2021 s'est installée à Maen Roch, dans le la ZA de la Croix-Rouge. Cette entreprise d'usinage de pièces variées et de formes différentes peut travailler sur différentes matières : l'aluminium, l'acier, l'inox ou encore le plastique.

Les co-gérants, Emmanuel Ratier et Nicolas Lombardin, étaient auparavant collègues de travail dans une entreprise fougeraise. Emmanuel a une expérience de 21 ans en tant que fraiseur conventionnel dans différentes entreprises. Quant à Nicolas, il a une expérience de 11 ans sur différents postes : fraiseur conventionnel, numérique et tourneur conventionnel. Forts de leurs expériences, ils se sont installés en bénéficiant d'un accompagnement par Pôle emploi.

« Nous travaillons sur des machines classiques, pour



de la mécanique de précision et de la mécanique générale. Nous sommes parmi les derniers à le faire dans la région. Nous avons depuis peu un centre d'usinage (fraiseuse numérique).

« Notre force est de proposer précision et qualité aux professionnels de l'industrie mécanique (automobile, machine spéciale, agroalimentaire) mais également aux particuliers dans des délais très courts »

Breizh Méca, Z.A de la croix Rouge - Rue des Marches du Coglais Saint-Brice-en-Coglès - Maen Roch, T. 06 67 08 35 66 ou 06 72 91 75 38
www.breizhmeca.fr et page Facebook.



SUPRANIMAL

Supranimal basée dans la somme à Doullens. Une expérience de 30 ans.

Daniel Serrand originaire de Maen Roch, père de 3 enfants et vice-président de la Team Ted dit Autisme vient de créer son entreprise : Diététique et Santé. Fort d'une expérience de 30 ans dans la nutrition animale, il propose aux agriculteurs mais aussi aux particuliers des aliments minéraux (Supranimal) pour les vaches laitières, les moutons et les chevaux. Il saura conseiller ce qu'il y a de mieux pour le bien-être et la santé de vos animaux. Disponible du lundi au vendredi pour prendre vos commandes et assurer la livraison.

Diététique et Santé / La Grande Martinière Saint-Brice-en-Coglès / 06 88 38 31 16



AGENDA

Retrouvez l'agenda actualisé
sur le site www.maenroch.fr

MARS 24 Comité consultatif Jumelage
Hôtel de Ville

26 & 27 Open de billard

AVRIL 10 & 24 Élections Présidentielles

MAI 14 Portes ouvertes centre de secours

26 Inauguration du sentier littéraire Guy Allix